







Centre d'examen reconnu par le MEEM



Tout conducteur d'un véhicule de transport de marchandises dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes.



Etre titulaire du permis de conduite de la catégorie C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R222-1, R222-2, et R222-3 du code de la route et justifiant de la régularité de sa situation au regard des obligations de formation professionnelle des conducteurs.

MOYENS THÉORIQUES

- Vidéo projecteurs
- Livrets formations
- Revues professionnelles
- Classeurs cours
- Tests d'évaluation
- Manuels constructeurs
- Eléments mécaniques démontés

MOYENS PRATIQUES

- 6 véhicules articulés
- 6 porteurs d'un PTAC de 17 T
- 14 pistes privées



Formation dispensée par des formateurs répondant aux exigences du cahier des charges.





140 heures.



Voir calendrier.



Délivrance d'une attestation de formation continue.



Permettre au conducteur, à partir d'un bilan de ses connaissances et compétences, de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité. D'apprendre, appliquer et respecter la réglementation du transport ainsi que les règles relative à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et logistique.









Centre d'examen reconnu par le MEEM

PROGRAMME

1 ACCUEIL ET PRÉSENTATION DE LA FORMATION : 1H

THÈME 1 - PERFECTIONNEMENT À LA CONDUITE RATIONNELLE AXÉE SUR LES RÈGLES DE SÉCURITÉ : 65H Dont 44H pour la pratique de la conduite

Dont 44H pour la pratique de la conduite (40H de conduite / 4H de commentaires pédagogiques)

- Les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité
- Les perfectionnements à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- Les principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatisée ou automatique
- Le chargement, l'arrimage, la manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- Application pratique de la conduite en situation normale comme en situation difficile: 10H de conduite individuelle comprenant 1H de manœuvres professionnelles (sur ces 10H/ 4H au maximum peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gramme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute1H de commentaires pédagogiques

THÈME 2 - APPLICATION DES RÉGLEMENTATIONS : 28H

 La réglementation sociale nationale et européenne applicable du transport routier de marchandises et notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex. fonction publique...) La réglementation applicable aux différentes composantes du secteur du transport de marchandises (transport public, location, transport en compte propre) en national et en international et notamment les différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des marchandises

THÈME 3 - SANTÉ, SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE : 28H

- La prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance
- L'aptitude physique et mentale
- La conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique des situations à risques
- Les principes élémentaires du secourisme
- Les règles de circulation et de signalisation routières
- Les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds
- Les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- La circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages
- Le franchissement des passages à niveau
- La criminalité et le trafic de clandestins

5 THÈME 4 - SERVICE, LOGISTIQUE : 14H

- Les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service
- L'environnement économique du transport routier de marchandises et l'organisation du marché









Centre d'examen reconnu par le MEEM

TEST FINAL
D'ÉVALUATION
DES COMPÉTENCES
ACQUISES,
CORRECTIONS
ET SYNTHÈSE
DU STAGE: 4H

DURÉE TOTALE DU STAGE : 140 HEURES

ADMISSION

POUR LA PARTIE THÉORIQUE :

QCM DE 60 QUESTIONS, RECEVABILITÉ À 36 BONNES RÉPONSES

> POUR LA PARTIE PRATIQUE : CONTRÔLE CONTINU



Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.



Un bilan de connaissance aura lieu au cours de la formation.

VALIDATION

- Attestation de stage et carte de qualification conducteur – recyclage tous les 5 ans
- Feuille d'émargement individuelle ou collective

